



Commune
de MERTERT

KlimaPakt
maertert-waasserbellig

PROCEDURE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS D'AUTORISATION

En exécution des dispositions de l'article 16, § 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté de Monsieur le **Ministre du Travail et de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire** N° **3A/2020/2279/170**, **3A/2020/2280/170**, **3A/2020/2278/170** et **3A/2020/2281/170** du 18 septembre 2020.

La société UNIVERSAL-BAU SARL a reçu les autorisations pour exploiter quatre appareils de levage mobile à équipement interchangeable, Marque KOMATSU, type PC290NLC-10, numéro de construction K60317, Marque VOLVO, type L30G, numéro de construction VCEL30G0J03124359, Marque VOLVO, type L30G, numéro de construction VCEL30G0P03120941, et Marque HITACHI, type ZX 135US-6, numéro de construction HCMDAS5Y900500509 sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg

Conformément à l'article 19 de la même loi, à la loi du 12 juillet 1996 portant révision de l'article 95 de la constitution et à la loi du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être introduit, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 (quarante) jours, délai qui commence à courir à dater du jour de la notification de la décision. Pendant ce délai, le public pourra consulter le texte des décisions à la maison communale à Wasserbillig.

Le Bourgmestre

Le Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que l'avis ci-dessus a été dûment publié et affiché à partir de ce jour pour une période de 40 jours (► 06 novembre 2020).

Wasserbillig, le 28 septembre 2020

Le Bourgmestre

Le Secrétaire